

# Agreste

## Données

Numéro 77 - Juin 2012

# Haute-Normandie

recensement agricole 2010

### LES JEUNES AGRICULTEURS PARMIS LES ACTIFS LES MIEUX FORMES

**D**e génération en génération, le niveau de formation s'élève, c'est une tendance générale. Mais dans le monde agricole, la progression est vraiment spectaculaire. En 10 ans, la proportion de bacheliers chez les agriculteurs de moins de 40 ans a été multipliée par deux.

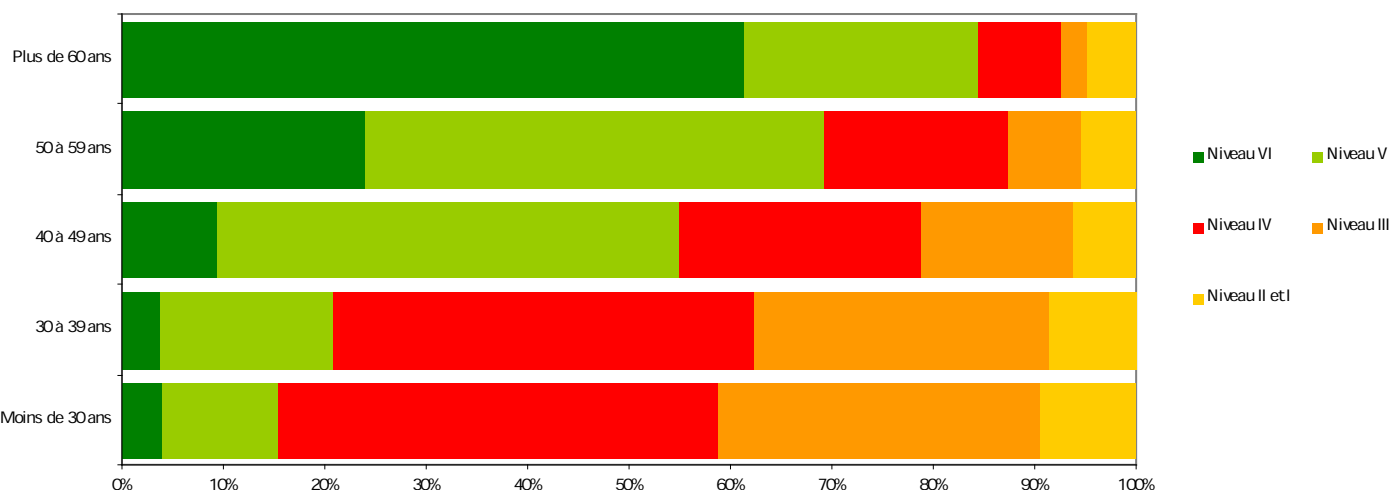
Entre 2000 et 2010, la proportion de bacheliers pour cette génération d'agriculteurs haut-normands de moins de 40 ans est passée de 37 à 80%, dont 38 % ont suivi des études supérieures. Comparés aux 51 % de bacheliers dans la même tranche d'âge dans la région, ils sont parmi les actifs les mieux formés, de quoi bousculer bien des idées reçues. La Haute-Normandie n'est pas une exception et si les jeunes agriculteurs y sont un peu plus diplômés que dans le reste de la France (73 % de bacheliers), l'élévation rapide de leur niveau de formation est une tendance nationale. Pour en comprendre les raisons - pourquoi elle apparaît véritablement en 2010, pourquoi les « quadras » sont à la charnière - il faut retourner 50 ans en arrière.

Dans les années 60, à l'aube de la construction européenne, la France décide de moderniser son agriculture. La formation des agriculteurs est un objectif majeur ; l'enseignement agricole est renforcé : son rattachement au ministère de l'agriculture est confirmé. Dans les années 70 ; un dispositif réglementaire va amplifier le mouvement : la dotation jeune agriculteur (DJA). Très vite, cette aide financière

qui accompagne la reprise ou la création d'exploitation, est attribuée sous condition de formation. L'effort est progressif : d'abord l'obligation de suivre un stage ; puis dans les années 80, la nécessité d'obtenir un diplôme agricole de niveau V (équivalent au BEP) et enfin à partir de 1992, de posséder un diplôme agricole au moins équivalent au baccalauréat. Les agriculteurs concernés par cette dernière mesure sont précisément ceux qui ont moins de 40 ans en 2010.

L'évolution de la réglementation explique donc en partie l'ampleur du saut entre les générations. Près de 60 % des agriculteurs de moins de 40 ans ont bénéficié de la DJA entre 1992 et 2010 en satisfaisant aux exigences de diplôme, mais cela n'explique pas tout. Le niveau de formation progresse au-delà des exigences réglementaires. De plus en plus, les jeunes générations poursuivent leurs études en cycle supérieur : 14 % pour les plus de 40 ans ; 38 % pour les 30-39 ans ; 41 % pour les moins de 30 ans.

Niveau de formation des agriculteurs selon l'âge  
(formation générale ou agricole)



**Huit jeunes agriculteurs sur dix ont une formation agricole**

La formation des agriculteurs est non seulement plus élevée, elle est aussi de plus en plus en relation directe avec leur métier. Sur les quelques 14 000 exploitants agricoles de la région, environ 8 000 ont été formés par l'enseignement agricole. L'écart entre les générations est là aussi très important : huit agriculteurs de moins de 40 ans sur dix ont suivi une formation agricole contre un sur deux pour les plus de 40 ans.

Chez les moins de 40 ans, 75 % des agriculteurs ont suivi une formation agricole initiale. Parmi eux, 61 % sont entrés dans l'enseignement agricole à l'issue du collège ; 15 % ont été jusqu'au niveau V ; 29 % se sont arrêtés au niveau du bac et 17 % ont suivi des études supérieures. Un autre parcours, moins fréquent, consiste à intégrer l'enseignement agricole supérieur après un bac de l'Education Nationale, 8 % des jeunes agriculteurs l'ont suivi. Les autres ont des parcours plus atypiques avec une formation initiale agricole inférieure à leur niveau de formation générale, qui témoignent de quelques réorientations dans les deux sens. 17 % des jeunes agriculteurs ont choisi la formation professionnelle continue agricole : 7 % n'ont pas suivi de formation agricole initiale et ont utilisé la formation continue pour obtenir un diplôme agricole ; 10 % l'ont utilisée en complément de leur formation initiale agricole pour accéder à un autre diplôme, généralement plus élevé. La formation continue a permis

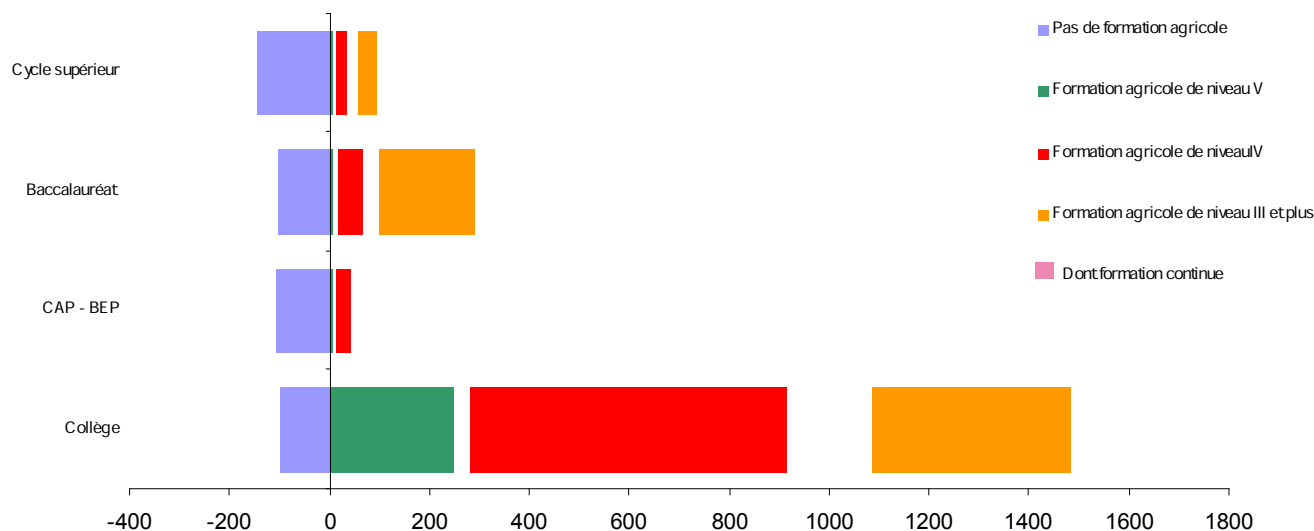
aux agriculteurs d'obtenir le niveau requis pour s'installer lorsqu'ils ne l'avaient pas à l'issue de leur formation initiale.

L'enseignement agricole a donc très largement contribué à l'élévation du niveau des jeunes agriculteurs : 70 % sur 80 % d'exploitants bacheliers et 30 % sur 38 % d'exploitants ayant un niveau supérieur au bac en sont issus.

**Les jeunes agricultrices plus diplômées, mais moins par l'enseignement agricole**

Toutes générations confondues, les agricultrices sont un peu moins formées que les agriculteurs, mais la situation s'inverse très nettement pour la jeune génération. Les agricultrices de moins de 40 ans comptent un peu plus de bachelières que les hommes (83 % contre 80 %), mais surtout elles ont plus souvent que ces derniers une formation supérieure (50 % contre 36 %). En revanche, leur formation est plus générale, elles ne sont que 62 % à avoir suivi un cursus agricole. C'est peu comparé aux agriculteurs de la même génération (86 %), mais c'est presque 3 fois plus que leurs aînées. Avec plus de formation agricole, les jeunes agricultrices sont plus nombreuses à bénéficier des aides à l'installation, 42 % d'entre elles ont perçu la DJA contre 10 % pour les plus de 40 ans. Pour la jeune génération, être agricultrice n'est plus seulement le fait de circonstance familiale, c'est aussi un vrai choix professionnel qui passe par un choix de formation.

Des parcours de formation qui reposent sur l'enseignement agricole  
Formation agricole des agriculteurs de moins de 40 ans selon le niveau de sortie de l'enseignement général



Note de lecture. Sur un total de 1674 agriculteurs ayant quitté l'enseignement général à la fin de l'école primaire ou du collège, 1575 ont suivi une formation dans l'enseignement agricole : 283 au niveau V ; 802 au niveau du bac et 490 au niveau supérieur. 99 n'ont aucune formation agricole - Voir le tableau des correspondances de niveau en page 4.

## Les agriculteurs les mieux formés dirigent les grandes exploitations

Le niveau de professionnalisme des agriculteurs est directement en relation avec le caractère professionnel des exploitations qu'ils dirigent. En Haute-Normandie, 55 % des « grandes exploitations » ont à leur tête au moins un exploitant ayant une formation agricole de niveau bac ou plus et 24 % sont dirigées par un exploitant ayant une formation agricole supérieure. Dans les exploitations moyennes, la proportion de bacheliers n'est que de 27 %. Quant aux petites, elles sont dirigées à 80 % par des exploitants n'ayant aucune formation agricole. Ramenée à la surface, 53 % de la SAU régionale (surface agricole utile) est mise en valeur par des agriculteurs de niveau bac ou plus ; 32 % par des agriculteurs de niveau équivalent au BEP et seulement 15 % par des agriculteurs sans formation agricole.

L'élevage laitier spécialisé, avec près de 80 % d'exploitants issus de l'enseignement agricole, est de loin l'orientation qui affiche le plus fort taux de formation professionnelle. C'est aussi le secteur où la proportion de bacheliers est la plus forte, 39 %. Viennent ensuite les polyculteurs-éleveurs avec 68 % d'exploitants issus de l'enseignement agricole, puis les grandes cultures avec 63 %. Cette orientation compte moins de bacheliers que le secteur laitier, mais c'est elle qui détient la plus forte proportion d'agriculteurs issus de l'enseignement supérieur (16 %). Les autres systèmes se démarquent par une forte proportion d'exploitants sans formation agricole (entre 50 et 80 %), et tout particulièrement pour les orientations « bovins viande » et « autres herbivores » qui comptent le plus de petites exploitations.

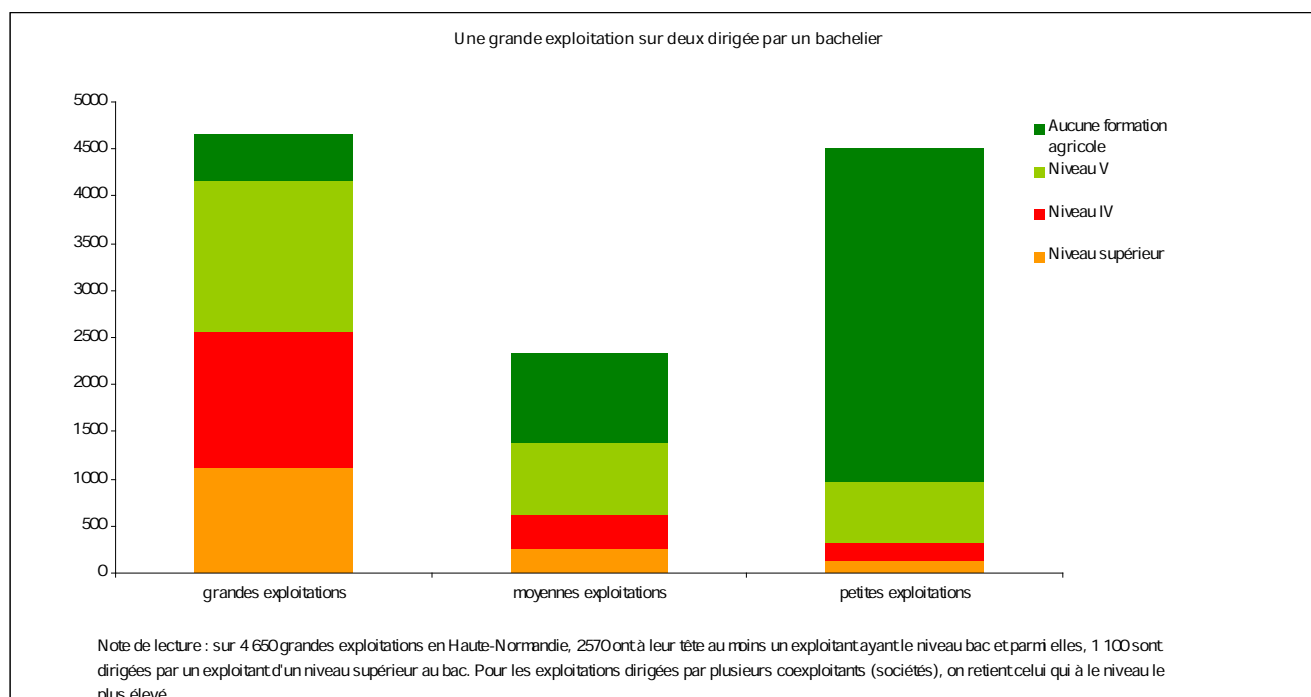
## Les effets de la formation sur l'exercice du métier

La formation exerce une influence sur la manière dont les agriculteurs conduisent leur exploitation. La fréquence de certaines pratiques augmente avec leur niveau

de formation. L'écart le plus flagrant concerne l'usage de l'informatique. L'utilisation d'internet et de logiciels professionnels est respectivement trois et six fois plus fréquente dans les exploitations ayant à leur tête au minimum un agriculteur issu de l'enseignement supérieur agricole que dans celles dont les dirigeants sont sans formation agricole. C'est aussi le cas pour la diversification (transformation, tourisme, prestation de service...) trois fois plus pratiquée et la production sous signe de qualité qui l'est cinq fois plus. En revanche, l'effet de la formation sur la commercialisation en circuit court est moins marqué, car elle est plus liée à la nature des produits.

Le même effet s'observe sur les techniques utilisées. En moyenne, la part des terres labourables travaillées sans labour, une pratique qui vise à préserver la structure du sol, est de 20 % dans les exploitations dirigées par un exploitant sans formation ; elle atteint 31 % dans les exploitations dirigées par un sortant de l'enseignement supérieur. De la même façon, la part de cultures de printemps précédées par une culture piège à nitrate, une pratique visant à limiter le lessivage de l'azote en hiver, est de 26 % dans les premières, elle atteint 40 % dans les secondes.

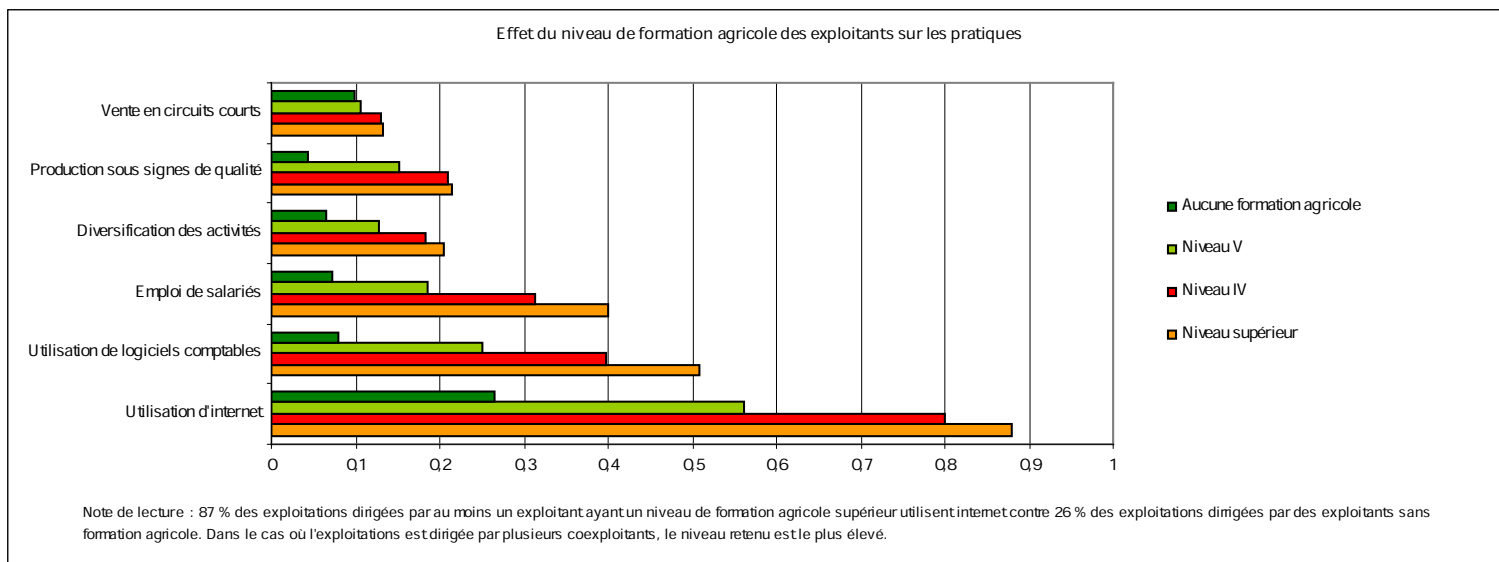
La relation entre le niveau de formation des exploitants et le fait que les exploitations qu'ils dirigent soient ou non employeurs de salariés permanent est plus difficile à appréhender. Globalement, la relation paraît évidente, tous types d'exploitation confondus, 39 % des exploitations dirigées par des agriculteurs issus de l'enseignement supérieur sont employeurs, celles dirigées par un agriculteur sans formation ne sont que 7 %. Cependant la taille de l'exploitation et son orientation sont des facteurs tout aussi déterminant que le niveau de formation. Si l'on considère uniquement les grandes exploitations, qui représentent 80 % de l'emploi salarié, la part d'exploitations employeurs parmi les non diplômés est très proche de celle de l'ensemble des exploitations (38 % contre 37 %). La part d'exploitations employeur n'augmente de manière significative qu'au delà du niveau bac, elle atteint alors 48 %.



**Un jeune agriculteur sur cinq continue de se former**

Pour certains agriculteurs, la formation ne s'arrête pas à la sortie de l'école. En 2010, environ 1400 agriculteurs (10 %) ont suivi un stage de formation continue dans l'année, dont près de 200 agricultrices. Les adeptes de la formation permanente dirigent généralement des grandes exploitations (80 % des stagiaires). Toutes les classes d'âge sont représentées en formation, même les seniors, 31 % de stagiaires ont moins de 40 ans et 28 % ont plus de 50 ans. Mais c'est entre 30 et 40 ans

que les agriculteurs sont le plus ouverts à la formation, 18 % de cette classe d'âge suit des stages. Les agriculteurs sont d'autant plus enclins à se former que le niveau initial est élevé, plus encore s'il s'agit d'une formation agricole. Ainsi, 24 % des exploitants ayant un niveau agricole supérieur au bac suivent des stages courts, la proportion est de 19 % pour les agriculteurs de niveau bac et de 9 % pour les agriculteurs formés au niveau V.



**Correspondance entre les diplômes et les niveaux de formation**

Niveau	Définition	Diplômes de l'enseignement agricole
Niveau VI	Pas de qualification, fin de scolarité en primaire ou à l'issue du cycle des collèges	
Niveau V	Diplôme correspondant au CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou au BEP (brevet d'étude professionnelle)	CAPA (certificat d'aptitude professionnelle agricole) BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles) BPA (brevet professionnel agricole de niveau V).
Niveau IV	Diplôme correspondant au niveau du baccalauréat	BTA (brevet de technicien agricole), Bac professionnel, Bac technologique, BP REA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole)
Niveau III	Diplôme obtenu après un premier cycle universitaire de 2 ans : BTS ou DUT ou équivalents	BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole)
Niveau II et I	Diplôme obtenu après un deuxième cycle universitaire (bac + 3 ans) : licence, ou d'un troisième cycle (bac + 5) : master, doctorat...	Diplôme d'ingénieur, Titre de docteur vétérinaire...

**Agreste : la statistique agricole**



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
2 rue Saint Sever- 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.95.93 - Fax : 02.32.18.95.97  
Courriel : srise.draaf-haute-normandie@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Philippe SCHNÄBELE  
■ Rédacteur en chef : Michel DELACROIX  
■ Composition - Impression : SRISE Haute-Normandie  
■ Dépôt légal à parution

■ ISSN : 1953 - 5813  
■ © Agreste 2011

